

Débat de politique départementale
La qualité de l'orientation :
un enjeu majeur pour les seinomarins et la Seine-Maritime

Intervention de Séverine BOTTE

Les Centre d'information et d'orientation (CIO) et les services communs universitaires d'information et d'orientation (SCUIO), sont des outils précieux au service de la jeunesse et des familles pour les accompagner dans leurs choix et parcours de formation.

Ils permettent ainsi au quotidien, comme d'ailleurs les Missions locales ou le Centre Régional d'Information Jeunesse, de répondre à un enjeu majeur : le droit à l'information, au conseil, à l'accès aux filières d'enseignement les plus adaptés aux personnalités, aspirations et compétences de chacun.

La force des CIO qui dépendent actuellement du ministère de l'éducation nationale, repose sur leur implantation de proximité. Ils constituent ainsi un réseau accessible sur tout le territoire où la relation humaine directe est de mise. Cet atout favorise le conseil et le suivi individualisé.

Or, si l'on enlève des maillons de cette chaîne, qu'en restera-t-il ?

Les CIO accueillent tout public, les jeunes scolarisés et leur famille, mais aussi des jeunes déscolarisés, en mal-être, en décrochage scolaire ou des allophones. Ils dispensent de l'information sur les formations professionnelles, les études, les qualifications, les métiers.

Mais cette information, ce conseil trouve toute sa pertinence en raison justement du maillage de proximité de ces structures. Car chaque CIO est connecté à la réalité sociale et économique de chaque bassin de vie et d'emplois qui compose notre Département.

Ainsi, l'analyse des spécificités locales, du marché du travail, l'observation des besoins du tissu économique local complètent utilement les éléments d'information par nature générique sur les filières ou le système éducatif.

Par ailleurs, les CIO animent des réflexions et des échanges avec les partenaires éducatifs, les acteurs économiques, les parents et les jeunes.

Enfin, autre atout précieux, les équipes qui animent les différents CIO sont pluridisciplinaires et comprennent notamment des psychologues de l'Education Nationale. L'orientation est indissociable de la psychologie.

Or tout ce service public de l'orientation est aujourd'hui menacé par une réforme du gouvernement répondant à son dogme de la privatisation et du démantèlement des services publics :

- La logique de baisse de la dépense publique est privilégiée à la logique d'intérêt général.
- La proximité et l'accessibilité humaine sont sacrifiées au profit de regroupements, d'éloignement des structures implantées au plus près de la vie des gens.

- Le recours à la dématérialisation, au numérique, n'est pas conçu comme un complément indispensable aux accueils physiques de proximité pour s'adapter aux besoins et aux modes de communication et de vie, mais comme un moyen pour s'y substituer.

Le projet de loi baptisé cyniquement « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » implique la quasi disparition des CIO de proximité et le transfert aux régions de ceux implantés dans les grands centres régionaux.

Encore faut-il préciser que seule la mission « Informations sur les métiers et formations » sera transférée aux Régions. Quid des autres champs de missions évoqués plus haut ?

En même temps, et ce n'est pas ici une coïncidence, le gouvernement subventionne « *Inspire* », une plateforme privée Web de conseil et d'orientation, cheval de Troie de la privatisation.

Depuis la mi-avril les personnels des CIO alertent sur les conséquences de ces décisions, rappelant qu'en France l'orientation a toujours été articulée aux enjeux de formation et d'insertion professionnelle de la jeunesse et estimant, je cite, que « *ce projet de loi inéquitable, va orienter les gamins en priorité vers des filières selon des considérations qui ne reposent pas sur leurs besoins mais sur d'autres besoins* ».

Des besoins immédiats des entreprises ou des formations que la Région développe et qu'il faut remplir. La neutralité de l'orientation et de l'information, principe sur lesquels sont bâtis les CIO sont clairement remis en cause.

Ces enjeux doivent nous mobiliser et notre collectivité doit prendre position pour demander le maintien des CIO de proximité, notamment sur chacun des trois arrondissements de Seine-Maritime.

Au-delà de la sauvegarde de cette implantation de proximité, nous devons obtenir des garanties sur le maintien des missions spécifiques de ces CIO, parce qu'elles vont dans le sens de ce que notre collectivité organise en matière de solidarité.

Au CIO de Rouen Rive Gauche, 6.000 personnes ont été reçues l'an passé dont 1.680 collégiens par exemple ; pour certaines familles il est plus aisé de se déplacer hors du temps scolaire, les établissements étant fermés le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires.

Mais la future organisation ne doit pas être uniquement centrée sur les jeunes scolarisés qui cherchent de l'information pour décider de leur orientation.

Au Havre par exemple, les équipes du CIO accueillent de nombreux étrangers et en particulier des mineurs non accompagnés.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Depuis le début de l'année scolaire 2.620 personnes ont été rencontrées par les équipes du CIO du Havre, dont 540 de moins de 26 ans non scolarisés, 90 de plus de 26 ans non scolarisés et 241 allophones.

En cas de fermeture de ces CIO, je vous laisse juger de ce que feraient à l'avenir ces centaines de personnes.

Combien seraient en mesure de faire appel à des services dématérialisés ayant vocation à se substituer aux accueils de proximité ? Combien d'autres pourraient utiliser un train ou une voiture pour faire le trajet vers Rouen ou Caen avec le budget que cela mobilise ?

De plus, ce lieu permettant des confrontations de pratique entre les psychologues et les partenaires présents sur un même territoire de 280.000 habitants, j'ai du mal à considérer en quoi se retrouver isoler dans sa pratique au sein d'un établissement centralisé d'un département comptant 1,255 million d'habitants serait bénéfique pour ces professionnels et pour les jeunes qui font appel à leurs compétences ?

Vous le savez, la situation économique et sociale, les difficultés relatives à la formation, à l'orientation, aux études supérieures nécessitent un accompagnement, une écoute, un accompagnement de qualité et une accessibilité forte, le tout gratuitement dans l'esprit du service public.

Surtout dans une période où des organismes privés, moyennant finances, exploitent les inquiétudes pour proposer des services facturés et où les vicissitudes anxiogènes du dispositif ParcoursSup génèrent un besoin de conseil renforcé.

Or, la fermeture de CIO irait inévitablement à l'encontre de ces nécessités, de ces devoirs. Ni la dématérialisation excessive, ni le report des accueils et prises en charge physiques sur un seul centre départemental ne saurait se substituer à ce que réalisent au quotidien les professionnels en poste au sein des CIO.

Avec ParcoursSup, l'accès à l'enseignement supérieur s'éloigne pour bon nombre de jeunes parce que la logique de ce gouvernement a été d'adapter les places aux moyens et non les moyens aux besoins.

On ne débloque pas de crédits pour écarter les murs et créer ainsi de nouvelles places malgré l'accroissement de la population et des besoins, alors on en limite l'accès par la sélection.

Ce dispositif instaure de fait la sélection et renforce les inégalités et les discriminations sociales à l'entrée des universités. L'acceptation des demandes reposant notamment sur la qualité des demandes. Sans compter que dans bon nombre d'universités, les équipes n'ont pas le temps d'étudier chaque dossier.

Actuellement, un tiers des lycéens, 170.000 jeunes qui passent le BAC n'ont toujours pas reçu de réponse quant aux études qu'ils pourront engager en septembre. 30.000 autres n'ont reçu que des réponses négatives.

Quant aux étudiants qui souhaitent se réorienter, bon nombre devront attendre septembre pour savoir s'ils seront entendus.

Ne laissons pas la situation s'aggraver par le démantèlement des CIO de proximité.